

A propos du secret entourant les rapports « impact cycle 2016 »

ACRO.eu.org

Résumé de l'intervention de l'ACRO au Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN) lors de sa séance du 22 janvier 2020.

Avant de présenter une chronologie des événements, il est important de rappeler les principales conclusions du rapport de l'IRSN :

- Les piscines de combustible usé arriveront à saturation à l'horizon 2030. EDF a un projet de piscine centralisée, mais le calendrier est tendu.
- L'arrêt de réacteurs nucléaires utilisant du MOx va accélérer la saturation. L'application de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte avec son calendrier initial (50% de nucléaire en 2025) aurait imposé d'arrêter des réacteurs qui n'utilisent pas de MOx. Ils sont plus récents que ceux qui utilisent le MOx.
- En cas d'aléas sur la chaîne du combustible (retraitement, transport, fabrication du combustible MOx) la saturation des piscines interviendrait en moins d'un an : il faudrait alors arrêter le parc nucléaire.

EDF a remis à l'ASN son rapport « impact cycle 2016 » en **juin 2016**. Une expertise est demandée à l'IRSN.

En octobre 2017, le HCTISN met en place un groupe de travail visant à procéder à un nouvel état des lieux de la gestion des flux et des stocks de matières et de déchets radioactifs. Il a travaillé de **janvier à juillet 2018**. Aucune information relative au rapport « impact cycle 2016 » et à son expertise n'est transmise aux membres du GT.

En parallèle, a eu lieu, **du 19 mars au 30 juin 2018**, le débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Aucune information sur les problèmes posés par la saturation des piscines n'est transmise au débat.

En mai 2018, l'IRSN remet à l'ASN son expertise du rapport « impact cycle 2016 ». Il est présenté au groupe permanent d'experts pour les laboratoires et usines le 25 mai 2018. Aucune information n'est transmise au GT du HCTISN et au débat PPE.

L'existence du rapport IRSN est évoquée lors du GT du HCTISN, en réponse à des questions sur l'évolution du bilan des matières et déchets, sans que le contenu ou les conclusions ne soient dévoilés. Les associations ACRO, FNE et Greenpeace demandent, dans leur annexe au rapport du HCTISN, la publication du rapport « impact cycle 2016 » et de l'expertise qui en a été faite.

Le 10 octobre 2018, l'ACRO révèle les principales conclusions de l'expertise IRSN par communiqué de presse. Il faudra attendre le 24 octobre 2018 pour que l'IRSN en publie enfin une version... dont 10% du contenu sont noircis : quasiment tous les chiffres et la partie « aléas » sont censurés.

En mai 2019, l'ACRO saisit la CADA. Le 12 décembre 2019, celle-ci a transmis son avis est daté du **28 novembre 2019**. Cet avis, qui indique qu'une grande partie des occultations « n'apparaissent pas légalement justifiées », et disponible sur le site Internet de l'ACRO. Le 16 décembre 2019, l'ACRO envoie cet avis à l'IRSN, ASN et HCTISN. Elle attend toujours une réponse.

A ce jour, le rapport EDF « impact cycle 2016 » est toujours secret, dans son intégralité.

Il convient de noter que certains chiffres noircis du rapport IRSN sont disponibles par ailleurs.